**LE TRONC COMMUN *Pour les formations CAP CONSTRUCTEUR BOIS et CAP MENUISIER INSTALLATEU****R*

Au démarrage, qu’ils soient en formation en alternance ou en continue sur les CAP constructeur bois, menuisier installateur, technico-commercial et bureau d’étude, tous les apprenants participent obligatoirement au tronc commun (580 heures). Celui-ci leur apporte les prérequis indispensables en terme de savoir-faire et savoir-être ainsi que toutes les connaissances pour se positionner comme il se doit dans le monde de l’entreprise. De plus, pendant cette période, les apprenants sont accompagnés pour les aider à trouver une entreprise afin de signer un contrat de travail pour mettre en place après celui-ci (s’il n’y a pas de financement de formation en continue) une formation diplômante en alternance. Ce tronc commun leur permet également d’avoir une attitude plus sereine tant qu’à l’approche de l’entreprise. En effet, ayant acquis les fondamentaux, ils ont plus de facilité à échanger avec l’employeur sur le métier.

Public

* Demandeurs d’Emploi, salariés en alternance
* Salariés bénéficiant d’un CIF (Contrat Individuel de Formation)
* Salariés bénéficiant d’un CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle)

Durée

* 580 heures

Pré requis

* Participer à une information collective,
* Etre reçu à un entretien individuel,
* Effectuer une évaluation au niveau de l’enseignement général et du dessin technique,
* S’engager (à travers un support écrit) dans une démarche VOLONTAIRE,
* Prendre conscience à travers la mise en place de plusieurs Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) qu’il est important de verrouiller avant l’entrée en formation le métier qui nous EPANOUIRA.

* Accueil, présentation des formateurs et du contenu de la formation.
* Prévention Sécurité Environnement - Méthodologie du chantier
* Sécurité Echafaudage - Sécurité machines
* RT 2012 (approche bioclimatique ….) - Généralités du dessin technique
* Généralités en lecture de plan - Techniques de Recherche d’Emploi
* Technologie générale de la menuiserie - Enseignement général
* Petits assemblages à l’établi (menuiserie et charpente)
* Méthodologie atelier (configuration d’un atelier pour une tâche donnée)
* Assemblage d’une menuiserie
* Mise en place de plus de 12 entretiens physiques avec des chefs d’entreprises afin de signer un CDD ou un CDI (35 H) avec le suivi et l’accompagnement de l’Ame Du Bois
* Validation du projet professionnel à travers la mise en place d’un stage Pro et d’une promesse d’embauche (35 H) avec un suivi et l’accompagnement de l’Ame Du Bois
* Préparatifs à la conception d’une maison à ossature bois
* Généralités de l’ossature bois
* Réception d’une maçonnerie - L’ITE dans le neuf et la rénovation
* Initiation à la charpente - Solivage et généralité escalier
* Technologie générale de la charpente
* Assemblage de la charpente

Contenu du Tronc Commun :

**580 heures**